



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONLET DU 2 JUIN 2025**

Convocation du 26 mai 2025 par M. Philippe RITTER, maire

Etaient présents : Mmes et MM. Liliane CESANO, Laurent GARNIER, Roland MEYSSONNIER, Brigitte PERRIN, Daniel PICOT, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Raphaël SABY et Christine VALENTIN

Etaient excusées : Mmes Liliane CESANO ayant donné pouvoir à M. Daniel PICOT et Geneviève MONATTE-ALONZI ayant donné pouvoir à M. Philippe RITTER

Secrétaire de séance : M. Raphaël SABY a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers votants : 8

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATION 2025-19 – DEMANDE D'INSCRIPTION D'ITINERAIRES AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (PDIPR)

Vu la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 modifiée complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, et notamment son article 56 ;

Vu la circulaire du 30 août 1988 portant application de la loi du 22 juillet 1983 ;

Monsieur le Maire expose que le Conseil départemental de la Haute-Loire est engagé dans la révision du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) afin de promouvoir l'activité de la randonnée pédestre en préservant les itinéraires.

Dans ce cadre, le conseil municipal doit émettre un avis sur l'inscription des chemins ruraux concernés.

Un avis favorable engagera la commune à respecter les obligations lui incombant sur les chemins inscrits, à savoir notamment le maintien de l'accès des chemins ruraux aux randonneurs et la non-allénation ou la suppression de chemins ou tronçons de chemins inscrits au PDIPR sans proposer préalablement un itinéraire de substitution au conseil départemental.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- rappelle l'intérêt général du PDIPR pour la protection des chemins et la valorisation de son territoire à travers la randonnée. Il prend acte du PDIPR proposé par le Département ;

- décide de donner un avis favorable sur l'inscription au PDIPR des circuits de randonnée proposés sur le territoire communal, et d'inscrire au PDIPR les chemins suivants :
 - * GR 40 dénommé chemin "tour des volcans du Velay" ;
 - * GRP dénommé chemin "robe de bure et cotte de mailles" ;
 - * PR 49 dénommé chemin "le tour du Mont Bar" ;
 - * PR 110 dénommé chemin "les cinq fontaines" ;
 - * PR 560 dénommé chemin "Allègre au deux volcans" ;
 - * PR 563 dénommé chemin "les sapins de Grellet" ;
 - * PR 683 dénommé chemin "de Garitou aux Ardennes" ;
- inscrit au PDIPR le tronçon d'itinéraire traversant le bien de section de Barribas dit "la Chaud" (parcelle D 591) ;
- prend acte du fait que le tronçon de chemin situé sur la parcelle privée située au lieu-dit "l'Autre Mouvay" (parcelle G 856) ne sera pas inscrit au PDIPR ;
- s'engage à conserver le caractère public et ouvert des voies et chemins inscrits au PDIPR ;
- s'engage à inscrire les itinéraires concernés et la volonté de les pérenniser dans les documents d'urbanisme lors d'une prochaine révision ou de leur élaboration (SCOT, PLU, PADD, DOG, PDU) ;
- s'engage, en cas d'aliénation ou de suppression d'un chemin ou d'un tronçon de chemin inscrit au PDIPR, à proposer au Conseil départemental un itinéraire de substitution afin de garantir la continuité du tracé.

*Le Maire certifie que la présente délibération
a été déposée en Préfecture du Puy-en-Velay
ou titre du contrôle de légalité le :
(voir date du timbre de la Préfecture)*

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



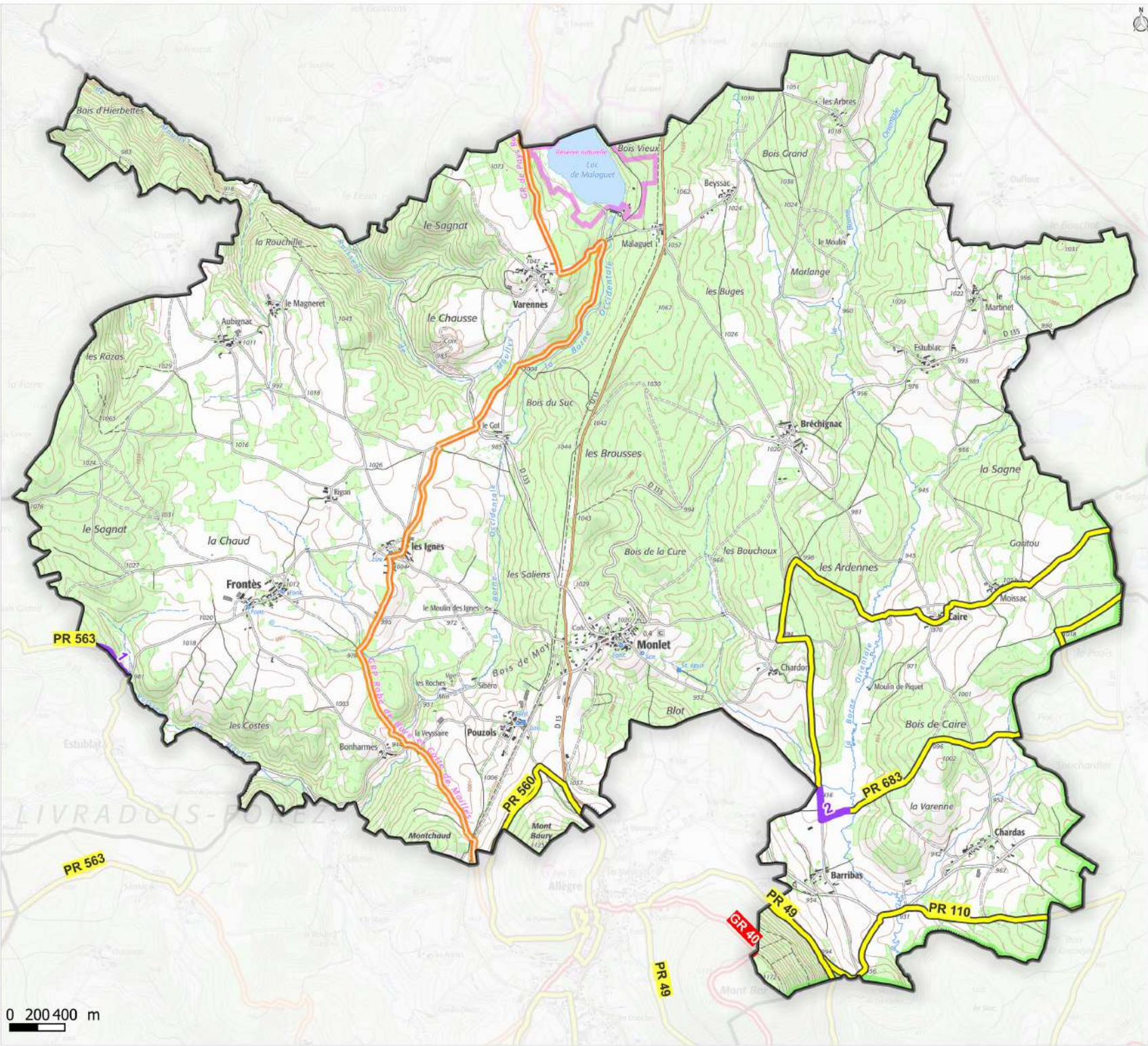
Philippe RITTER

Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Monlet
Janvier 2025

Liste des circuits de randonnée pédestre:

Type	Numéro	Nom
GR	40	Tour des volcans du Velay
GRP	NULL	Robe de Bure et Cotte de Mailles
PR	49	Le tour du mont bar
PR	110	les cinq fontaines
PR	560	Allegre aux deux volcans
PR	563	Les sapins de greillet
PR	683	De Gantou aux Ardennes



Légende

Circuits de randonnées

GR (Grandes randonnées)

GRP (Grandes randonnées de Pays)

PR (Petite randonnée)

Tronçons à vérifier

2 Ce numéro renvoi à la carte détaillée

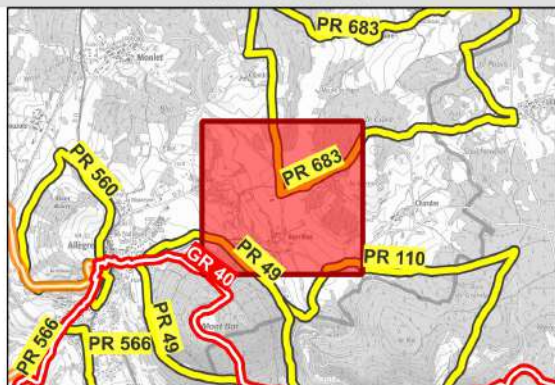
Sources: DEPT43 / CDRP / Interco

SCAN EXPRESS 500 - ©IGN 2024/CRAIG
Licences DCM n°40000404 et APL n°40000141



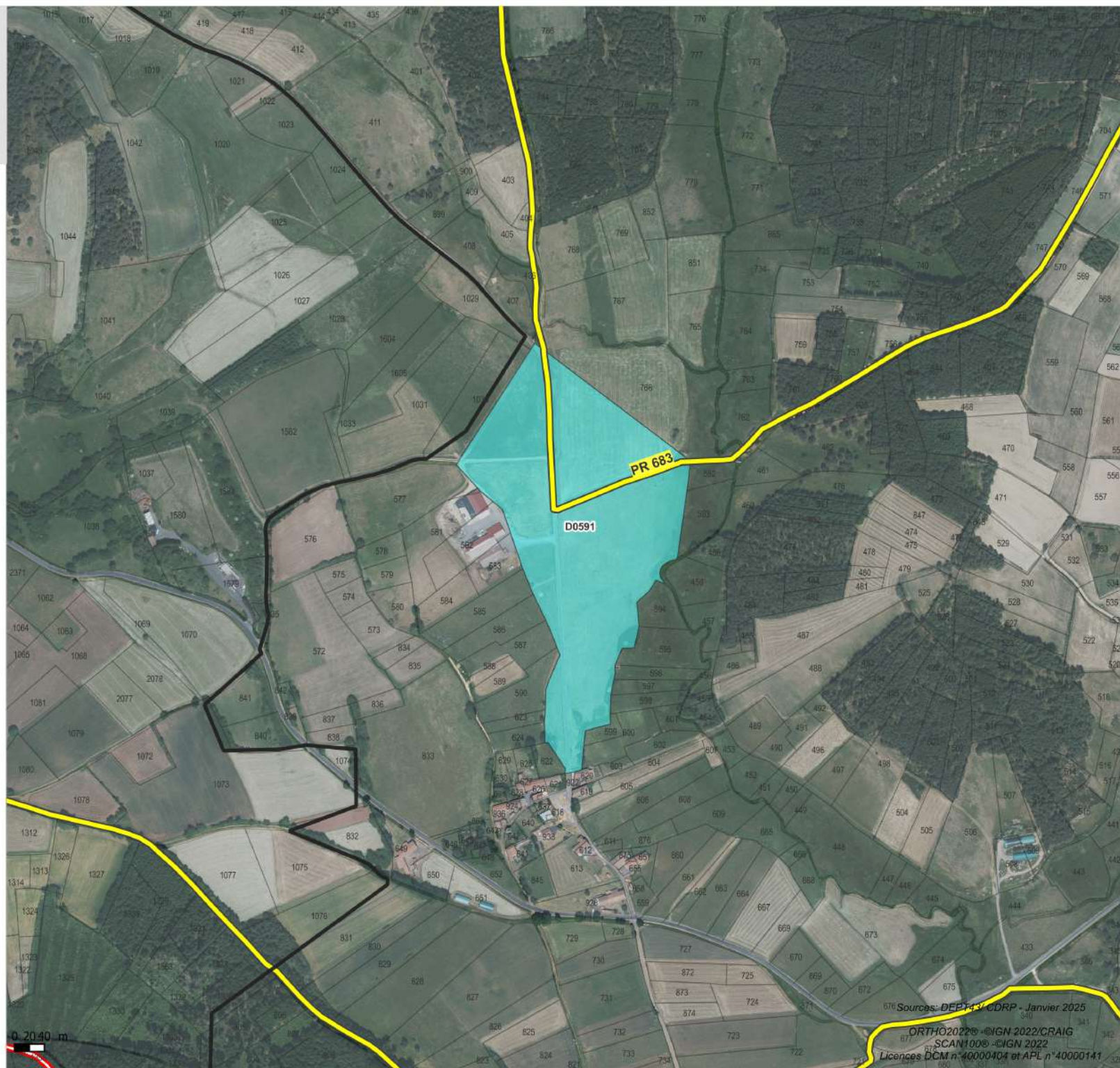
Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

Monlet
Feuille n° 2
Janvier 2025



Liste des parcelles situées en dehors du domaine public et empruntées par les GR et les PR 'Respirando'

Commune	Parcelle	Lieu-dit	Type de propriété
MONLET	D0591	LA CHAUD	SECTION

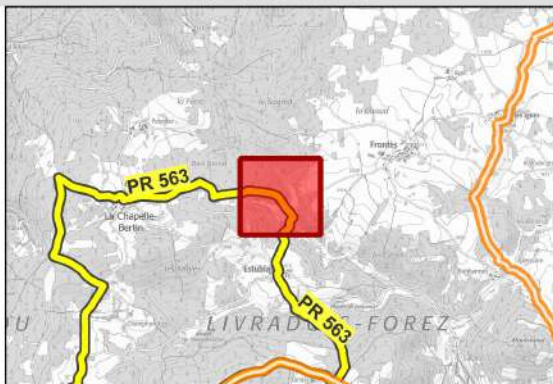


*
Circuits de randonnées
 Grandes Randonnées (GR)
 Grandes Randonnées de Pays (GRP)
 Promenades et Randonnées (PR)

Type de parcelles:
 Parcelles privées
 Biens de Section
 Bien Non Défini (BND)
 ONF
 SNCF

Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

Monlet
Feuille n° 1
Janvier 2025



Liste des parcelles situées en dehors du domaine public et empruntées par les GR et les PR 'Respirando'

Commune	Parcelle	Lieu-dit	Type de propriété
MONLET	G0856	L'AUTRE MOUVAY	PRIVE

* Circuits de randonnées

- Grandes Randonnées (GR)
- Grandes Randonnées de Pays (GRP)
- Promenades et Randonnées (PR)

Type de parcelles:

- Parcelles privées
- Biens de Section
- Bien Non Défini (BND)
- ONF
- SNCF

